



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

ÉTAT DES RISQUES RÉGLMENTÉS POUR L'INFORMATIONS DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 26 janvier 2023

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.georisques.gouv.fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT

Code parcelle :
000-AA-133



Parcelle(s) : 000-AA-133, 75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT

RISQUES FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

MOUVEMENT DE TERRAIN



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Mouvement de terrain nommé R111.3 - Dissolution de gypse a été approuvé et affecte votre bien.

Date d'approbation : 25/02/1977

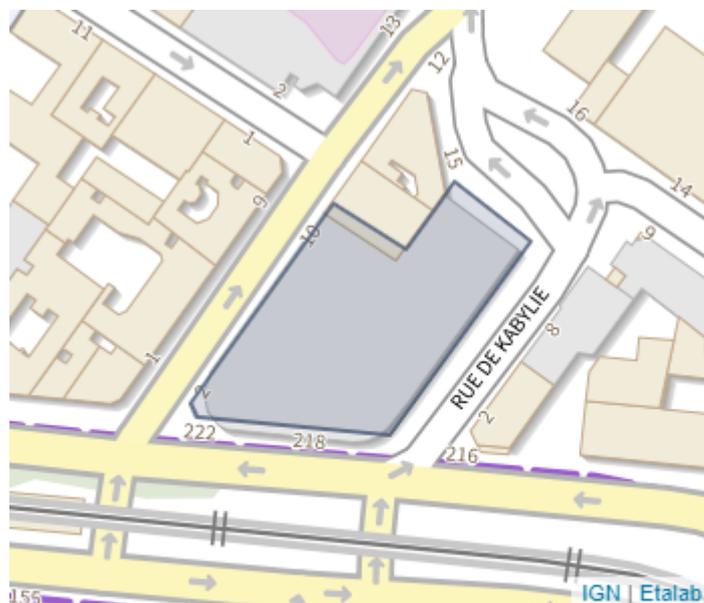
Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



RECOMMANDATIONS

Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture..

Si votre bien est concerné par une obligation de travaux, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'État, dans le cadre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

Pour plus de renseignements, contacter la direction départementale des territoires (DDT) de votre département ou votre Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), si vous êtes en Outre-mer.

Pour se préparer et connaître les bons réflexes en cas de survenance du risque, consulter le dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) auprès de votre commune.

AUTRES INFORMATIONS

POLLUTION DES SOLS



Votre parcelle ne figure pas dans l'inventaire :

- des installations classées soumises à enregistrement ou à autorisation
- des secteurs d'information sur les sols

RISQUES TECHNOLOGIQUES



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques technologiques.

RISQUES MINIERS



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques miniers.

BRUIT



La parcelle n'est pas concernée par un plan d'exposition au bruit d'un aéroport.

INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Rappel du risque : Mouvement de terrain.

Le bien est-il concerné par des prescriptions de travaux ? Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont-ils été réalisés ? Oui Non

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ? Oui Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.

SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

ANNEXE 1 : RISQUES NE FAISANT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

MOUVEMENT DE TERRAIN



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Mouvement de terrain nommé R111.3 - Anciennes carrières a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date d'approbation : 19/03/1991

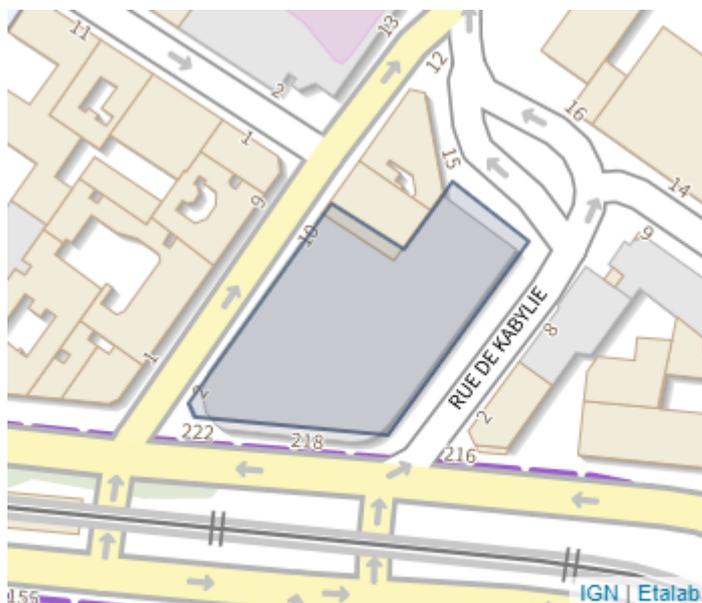
Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé PPRi de Paris - Révision a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 08/03/2006

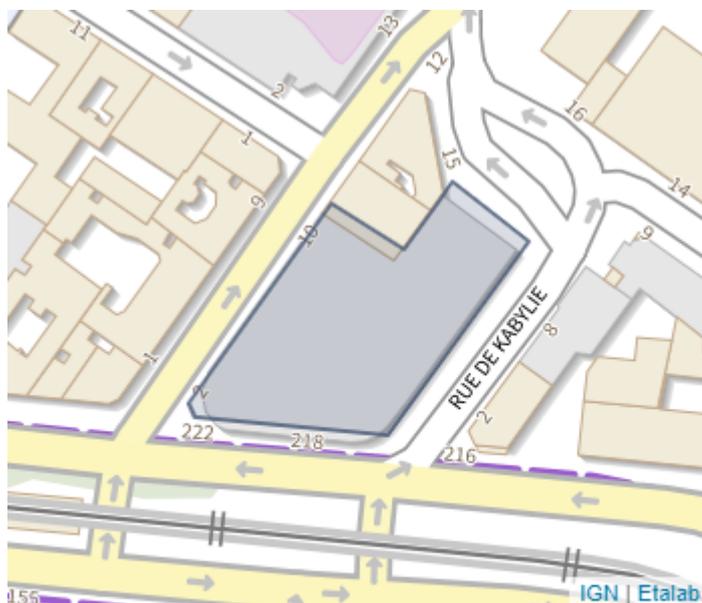
Date d'approbation : 19/04/2007

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



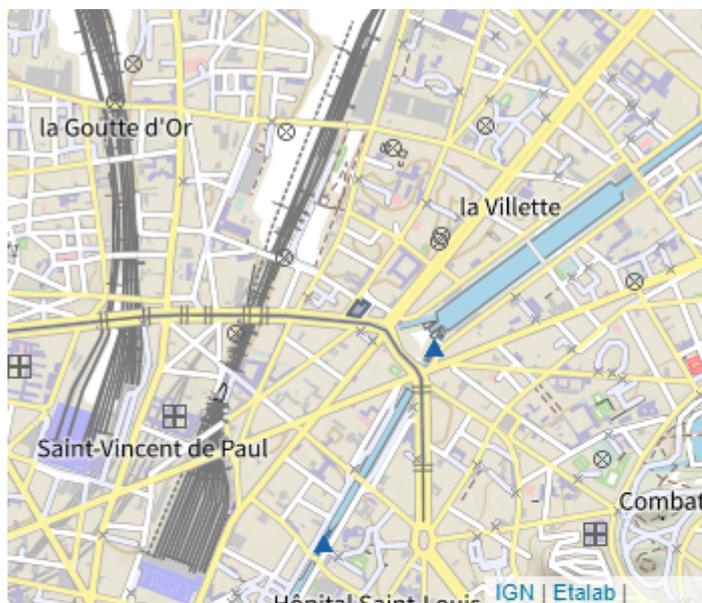
ARGILE : 0/3



- 1 : Exposition faible
- 2 : Exposition moyenne
- 3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition nulle : aucune présence de sols argileux n'a été identifiée selon les cartes géologiques actuelles. Toutefois il peut y avoir des poches ponctuelles de sols argileux.



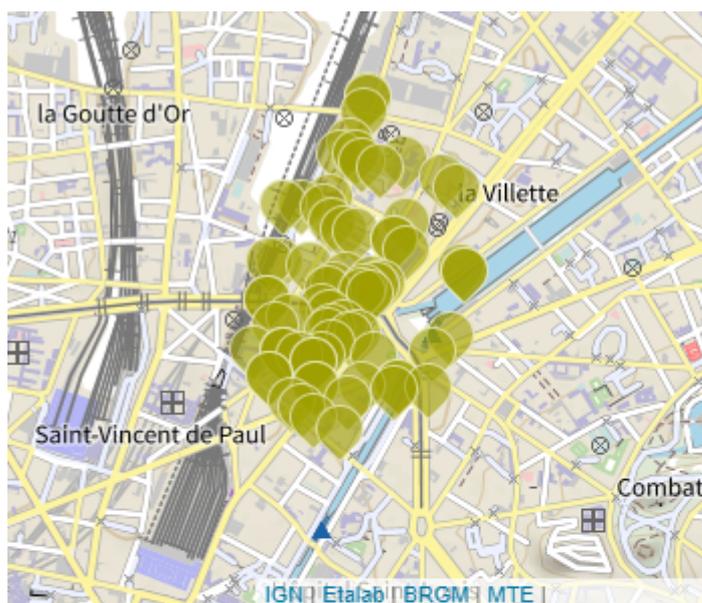
POLLUTION DES SOLS (500 m)



Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 74 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).



ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 20

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 16

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0100460A	06/07/2001	07/07/2001	06/08/2001	11/08/2001
INTE0300592A	31/05/2003	31/05/2003	03/10/2003	19/10/2003
INTE0600186A	23/06/2005	23/06/2005	11/04/2006	22/04/2006
INTE1615488A	28/05/2016	05/06/2016	08/06/2016	09/06/2016
INTE1804348A	15/01/2018	05/02/2018	14/02/2018	15/02/2018
INTE1831446A	09/07/2017	10/07/2017	26/11/2018	07/12/2018
INTE1831446A	27/07/2018	27/07/2018	26/11/2018	07/12/2018
INTE9200482A	31/05/1992	01/06/1992	20/10/1992	05/11/1992
INTE9200533A	25/05/1992	25/05/1992	24/12/1992	16/01/1993
INTE9300513A	29/04/1993	30/04/1993	28/09/1993	10/10/1993
INTE9400582A	18/07/1994	19/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
INTE9900346A	30/05/1999	30/05/1999	21/07/1999	24/08/1999
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
MDIE900018A	27/06/1990	27/06/1990	07/12/1990	19/12/1990
NOR19830803	05/06/1983	06/06/1983	03/08/1983	05/08/1983
NOR19830910	05/06/1983	06/06/1983	10/09/1983	11/09/1983

Sécheresse : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0600132A	01/07/2003	30/09/2003	02/03/2006	11/03/2006

Mouvement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Tempête : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
NOR19830910	05/06/1983	06/06/1983	10/09/1983	11/09/1983

Grêle : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
NOR19830910	05/06/1983	06/06/1983	10/09/1983	11/09/1983

ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
LEFAUCHEUX E. ET Cie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3865686
HURLOT ET AUGER succ. D'EBERLIN - ANCIENNE MAISON FAVREL	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3865711
MORIN, ex SCLAVERAND (E)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3865993
LAWRENCE - BAUCHE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866619
FLEM ET PICOT ex BASSET ADRIEN ET SES FILS, ex BASSET ADRIEN	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866642
Station Service Shell, ex RELAIS SHELL	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867381
HELMINGER, SOCIETE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868021
ATELIER ALAIN PRAS	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3869158
VILLA SYNDIC CABINET	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3869441
PRESSING AFPL	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3869862
Leibovitz	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870869
Beleys J.	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870890
Dubois	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870917
Bréger et Javal	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870984
CIMA Ets (Compagnie de Matériaux d'Ile-de-France), ex SUSSET Ets	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3865327
TOTAL (Station), ex FALCK (LES FILS DE), ex FALCK (JEAN), ex FALCK ET Cie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866002
CGE (Cie GENERALE D'ELECTRICITE)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866011
RADIAC	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866023
WALLUT	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866294

Nom du site	Fiche détaillée
SADAR (S.A. D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866306
CARROSERIE INDUSTRIELLE (LA)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866615
MAZE, VOIZINE ET TOUCHARD	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866620
DEMARIA FRERES	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866685
RABEAU	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866691
HURE (PIERRE)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866698
EGROT FILS	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866869
COTTANCE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3866871
SERNAM (LES RESTAURANTS DU CŒUR)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867002
LAVE ROSE, ex MARLEVE, SOCIETE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867397
ROCHELET ET LAVERGNE ETABLISSEMENTS	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867556
EXPLOITATION LEUNIS, SOCIETE D'EXPLOITATION LEUNIS	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867714
LOFF AUTOS SARL	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867676
PRESSING, NIVIDEL PRESSING	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3867688
TOTAL (RELAIS JEMMAPES)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868060
DEP	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868207
PRODUITS CHIMIQUES A. BLANCHON, SOCIETE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868544
GARAGE CHAUSSURES ANDRE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868521
MONOPRIX	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868657
ELECTRO REPARATIONS, SOCIETE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868661
PRESSING: NET PLUS PRESSING	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3868840

Nom du site	Fiche détaillée
OURCQ LOISIRS, SOCIETE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3869406
TYPOGOTOR SA	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3869500
PRESSING, SARL OGK Pressing	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3869650
OPAC DE PARIS	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3869660
DEMAZEL "LE COMPTOIR DES PEINTURES"	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3869958
Kossuth	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870790
Longuet (D.-A.)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870792
Buffnoir F.	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870799
Franoz A.	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870854
Robert J.	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870857
Louvion-Pequereau	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870859
Monnard E.	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870862
Sté Française d' Impressions	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870872
Aubert	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870825
Aguttès Alb.	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870838
Mauguière	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870839
Ets Arac	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870898
Saintot	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871008
Fehrenbach et Cie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870918
Patoux H.	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870944
Paradis E.	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870975

Nom du site	Fiche détaillée
Vidailhac	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870976
Gianella	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3870987
Sté Graphitométal	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871711
Sté Nouvelle de Raffinerie Lebaudy-Sommier	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871720
Cocandeu	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871759
Imprimerie de la Renaissance (S.A.R.L.)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871778
Galile	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871798
Beaudet et Cie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871730
Sauteron	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871748
Bouchet	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871799
Carrer	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871803
Les Nouveaux Alliages Français	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871804
Ets Serre et Ansot	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3871810